

DISCOURS DE N. T. S. P. LE PAPE LÉON XIII

AU SACRÉ-COLLÈGE, LE 24 DÉCEMBRE 1882.

Nous accueillons avec reconnaissance, Monsieur le cardinal, les nobles paroles que vous venez de Nous adresser au nom du Sacré-Collège, et qui respirent la joie et l'allégresse que les fêtes de la Nativité du Sauveur ont coutume d'apporter à la chrétienté ; Nous les acceptons comme d'heureux présages et comme l'expression du très vif désir que nous avons tous de voir l'Église se reposer enfin *in pulchritudine pacis*.

Nous voudrions pouvoir y répondre par des accents animés de la même allégresse et des mêmes sentiments de consolation. Mais puisqué Dieu, dans le profond abîme de ses desseins, laisse encore son épouse au milieu des luttes cruelles et du déchaînement de la persécution, Nous ne pouvons, même en ces jours si joyeux, dissimuler devant vous l'état présent des choses et les périls de l'avenir.

L'année qui va se terminer Nous a apporté de nouvelles épreuves et de nouvelles douleurs qui, d'autre part, ne laissent pas d'être fécondes en utiles enseignements. La force du temps et des choses, qui, sous l'action de la Providence, pèse sur les événements publics, manifeste et dévoile de plus en plus, par leur développement progressif, les véritables intentions de ceux qui ont poussé la violence jusqu'à vouloir abattre le dernier boulevard de l'indépendance et de la liberté du Pontife romain ; de ceux qui ont voulu le réduire ainsi à une condition incompatible avec ses sublimes prérogatives et avec la mission que Dieu lui a confiée pour le bien de l'Église et du monde.

Les trompeuses apparences que des raisons d'Etat et l'intérêt politique avaient conseillées, après l'occupation de Rome par la force, ne pouvaient durer longtemps. Déjà, dès les premiers temps et en diverses occasions, la triste réalité des choses avait commencé à se révéler dans les faits ; mais pendant ces dernières années, on en est venu aussi à parler tout haut et ouvertement de ce qui restait encore à faire au préjudice du souverain Pontificat.

Durant le cours de cette année, l'œuvre de persécution ne s'est pas arrêtée. Nous ne parlerons pas de l'audace croissante d'une presse sans pudeur, ni des indignes outrages lancés impunément par elle à cet effet, et contre tout ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré. Nous ne ferons pas de nouveau entendre Nos plaintes au sujet des sièges d'Italie demeurés longtemps sans pos-teurs, bien que Nous les eussions pourvus en temps opportun, ni au sujet du dommage spirituel causé par là aux peuples fidèles.

Mais Nous devons signaler un nouvel attentat à Nos droits inviolables. On a prétendu décider que le lieu même de Notre habitation ne devait plus être respecté, ni jouir d'immunité. D'où il résulte que, dans l'enceinte même de Notre palais apostolique, Nous ne sommes plus libre d'exercer Nos droits souverains. Quoi encore ? Contre ce pacifique asile du Vatican, frémissent de haine